

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000300 – ASA 18/002/00

Action complémentaire sur l'EXTRA 49/00 (ASA 18/001/00 du 19 mai 2000)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / CRAINTES DE MAUVAIS TRAITEMENTS

FIDJI Mahendra Chaudhry, Premier ministre des Fidji
Adi Koila Mara Nailatiku (fille du président Ratu Sir Kamisese Mara)
Au moins 26 parlementaires de la coalition gouvernementale, dont :
- Tupeni Baba, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères
- Joeli Kalau, chef de file de son groupe parlementaire et vice-président de l'Assemblée paritaire ACP-EU (pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique - Union européenne)
Rajendra Chaudhry, fils de Mahendra Chaudhry [dont on ne craint plus la « disparition »]

Londres, le 22 mai 2000

Le chef des hommes armés qui retiennent en otages des députés et d'autres personnes dans l'enceinte du Parlement a déclaré le 20 mai qu'il commencerait à les exécuter si le président Ratu Sir Kamisese Mara ne démissionnait pas, selon le chef de l'État lui-même.

Plus de 20 personnes ont été relâchées depuis samedi, notamment des députés, dont certains ont indiqué avoir été contraints à signer des déclarations aux termes desquelles ils s'engageaient à démissionner.

Rajendra Chaudhry, dont on craignait qu'il n'eût « disparu », a été vu parmi ceux qui sont toujours aux mains des hommes armés. Des représentants de l'État ont confirmé qu'il avait été aperçu avec un œil au beurre noir.

Le Premier ministre Mahendra Chaudhry a apparemment eu un malaise après avoir été battu au cours du week-end. Il a été vu aujourd'hui alors qu'on le traînait hors d'un bâtiment pour lui braquer en public une arme à feu sur la tempe. George Speight, qui a tenté de s'emparer du pouvoir exécutif, a reconnu que le chef du gouvernement avait été frappé, déclarant qu'un groupe de Fidjiens de souche (Mélanésiens) était responsable. Mahendra Chaudhry a d'abord été privé de soins, mais il a été examiné depuis par deux médecins, qui ne sont, semble-t-il, pas rentrés chez eux depuis qu'ils ont été admis dans l'enceinte du Parlement le 21 mai.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / télex / lettre par avion / fax / lettre express (en français ou dans votre propre langue) :

Appelez le ministre des Affaires étrangères de votre pays à user de son influence afin que toutes les mesures envisageables soient prises pour :

- que toutes les personnes retenues captives dans l'enceinte du Parlement soient libérées saines et sauvées et qu'elles ne soient pas maltraitées pendant leur détention ;
- que, dans l'attente de leur libération, elles puissent bénéficier sans restriction des soins médicaux requis par les blessures qu'elles ont pu subir.

APPELS au ministre des Affaires étrangères de votre pays.

COPIES aux représentants diplomatiques des Fidji dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 19 JUIN 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*a version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*